## *ANNEXE : Présentation de la structure*

# *Dénomination :*

# EHPAD Saint-Paul

# *Adresse :*

# 7 Place Charles de Gaulle – BP 107 – 63240 LE MONT-DORE

# *N° Finess :*

630 788 107

# *Organisme gestionnaire :*

# Centre Hospitalier du Mont-Dore

# *Gouvernance :*

# Directeur Délégué : M. Elvan UCA

# Directrice-Adjointe : Mme Marie TRIBON

# Cadre de santé : Mme Caroline FONTENY

# Contact secrétariat de direction 04 73 65 33 33 - *direction@hopital-montdore.com*

## I– PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L’EHPAD Saint-Paul est adossé au Centre Hospitalier du Mont-Dore et est relié par une passerelle au bâtiment principal.

1. **Public accueilli**

L’Etablissement d’Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) du Centre Hospitalier du Mont-Dore entre dans la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux tels que définis dans la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l’action sociale et médico-sociale.

L’établissement compte 30 lits d’hébergement permanent.

L’EHPAD accueille des personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus (sauf dérogation).

La structure est entièrement habilitée à recevoir des bénéficiaires de l’aide sociale, de l’Allocation Personnalisée d’Autonomie (APA) et de l’allocation logement.

L’EHPAD accueille et accompagne à temps complet des personnes âgées et fournit à chaque résident, à minima, un socle de prestations d'hébergement prévu dans les textes juridiques.

L’établissement a pour mission d’apporter une aide à la vie quotidienne adaptée, de proposer et de dispenser des actions de prévention et d'éducation à la santé, des soins médicaux et paramédicaux adaptés. Les professionnels mettent en place avec la personne accueillie et le cas échéant avec ses proches, un projet d'accompagnement personnalisé adapté aux besoins comprenant un projet de soins et un projet de vie visant à favoriser l'exercice des droits et des libertés des personnes accueillies.

Du fait du rattachement au Centre Hospitalier du Mont-Dore, l’EHPAD bénéficie du plateau technique (radiologie – Biologie délocalisée – Pharmacie à Usage intérieur – consultations de spécialistes). Des protocoles douleurs sont en place, du temps dédié d’hygiène hospitalière, le CLIN du Centre Hospitalier du Mont-Dore couvre l’EHPAD. D'autres appuis utiles à ses missions et lui permettant d'assurer la continuité des soins et d'organiser l'hospitalisation des résidents lorsque cela est nécessaire sont en places.

**Missions :**

Conformément aux recommandations, les objectifs prioritaires de l’EHPAD sont :

* Accueillir et accompagner avec respect et attention chaque personne ; être à l’écoute des besoins et des sou­haits des résidents et adapter un accompagnement person­nalisé
* Favoriser le pouvoir de décision de chaque ré­sident
* Créer un lieu de vie agréable et convi­vial dans lequel les goûts, les souhaits individuels et collectifs sont pris en compte
* Garantir le bien-être physique, psycho­logique et social de la personne et assu­rer sa protection et sa sécurité tout en respectant sa liberté d’aller et venir
* Mettre en œuvre tous les moyens à disposition pour maintenir l’autono­mie des résidents
* Dispenser les soins nécessaires vi­sant à préserver santé et bien-être
* Favoriser le main­tien d’une vie culturelle, sociale, relationnelle et spi­rituelle et en proposant des activités collectives et individuelles adaptées aux souhaits et aux possibili­tés de chacun
* Prévenir, lutter contre la maltrai­tance et promouvoir la bientraitance
* Accompagner dignement la per­sonne en fin de vie en respectant sa volonté.

**EFFECTIFS :**

* **EHPAD**

ETP 25,70